



Dette xxxxxx saisie d huissier

Par **divine62**, le **08/12/2015 à 20:46**

Bonjour, je voudrais que vous m aidiez a resoudre ou m aider a resoudre le litige qui me lit a xxxxxx

il y a qq annees j ai obtenu un rachat de creditavec une memsualite de 681 € depuis avril je n ai pu honorer mes mensualites ayant quelques soucis d argent j ai de ce fait ecrit plusieurs fois sans succes ils n ont fait que me harceler au tel. Il m envoyaient toujours les memes courriers. Dernierement ils ont saisi un huissier qui m a menacer de saisie sur mes biens. Je lui ai envoye un courier leur stipulant que je ne pouvait pas payer ce qu il me demander 5000 euros par contre en novembre j avais pu leur envoyer un cheque de 150€ et la j ai fait une carte bleu a 100 € .je ne peux payer plus de 250 € si je veux nourrir ma famille. Je viens de reccevoir un mail du huissier qui me dit que je dois payer 3* 1959 € correspondant au frais et cependant une mensualite de 739 € pourrait me permettre un delai de 5 mois pour trouver la somme .

Pouvez vous m aider est ce legal ?

Cordialement